

battue au moyen d'un système fort savant de couleurs : copistes, vérificateurs, greffiers, correcteurs, présidents, vice-présidents du jury, etc., chacun utilisait une encre de couleur différente : noire, bleue, violette, rouge, jaune, etc., chacune de ces encres correspondant à des zones cloisonnées de la cité des concours où elles étaient utilisées, zones entre lesquelles les membres du personnel n'avaient point le droit de circuler. Il était interdit de transporter une couleur d'un local à l'autre, et même d'en apporter avec soi, l'administration fournissant les bâtons d'encre.

Le personnel de surveillance, motivé par l'appât de grasses récompenses, avait, à l'entrée de la cité, un droit de fouille étendu, qui allait jusqu'aux sous-vêtements – certains candidats n'y avaient-ils pas recopié, en caractère minuscules, le texte intégral des Quatre

Livres, avec commentaires ! À certaines époques, on dut se présenter avec des pinceaux au manche ajouré, puis avec des pierres à encre (indispensables pour la préparation de l'encre de Chine) d'épaisseur réduite ; quant à apporter de la nourriture, si la chose était permise, on s'exposait à voir ses petits pains impitoyablement éventrés.

D'autres tricheries, plus subtiles que les antisèches, étaient quant à elles infailliblement repérées par les correcteurs : ainsi certains mots répétés çà et là de façon suspecte dans le cours d'une même dissertation, et qui pouvaient être tenus pour des signes de reconnaissance. Toutefois, si l'on en croit les auteurs satiriques, que de candidats parvinrent à échapper aux mailles du filet ! Les plus heureux étant ceux qui avaient réussi à acheter par avance les sujets, à moins qu'ils ne les eussent reçus en songe de quelque divi-

nité, certains temples célèbres pour leur efficacité dans ce domaine recevant des foules de candidats venus tout exprès s'y assoupir...

Les corrections, relectures et classements durent une vingtaine de jours, jusqu'au moment de la délibération finale du jury rassemblé dans la Salle de la Suprême Impartialité (*Zhi gong tang*). Les résultats sont affichés publiquement sur des placards de papier jaune, couleur impériale, selon des dispositions graphiques indiquant la complexe hiérarchie instaurée entre les différentes catégories de lauréats – hiérarchies permettant là encore d'offrir aux bénéficiaires certains avantages particuliers.

Les heureux élus sont conviés à prendre part au « Banquet du Brame du cerf » (*Luming yan*) en compagnie des principaux de la province, des examinateurs et des sous-examineurs, banquet qui préfigure celui dont l'empereur en personne honorera les lauréats du concours suivant, tenu au niveau de l'empire.

L'épreuve suprême : vers le titre de lettré accompli

Au printemps (troisième lune, vers mai-juin) de l'année qui suit celle où ont été tenus les examens provinciaux, les rares lauréats, heureux détenteurs du titre de licencié, se rendent à la capitale pour prendre part aux épreuves suprêmes, celles donnant accès au titre de *jinshi*, « lettré accompli » – convention de traduction : docteur. L'examen a lieu en deux étapes, dont la première, le *huishi* (examen préalable), n'est qu'une répétition du concours provincial, et dont la deuxième, l'examen suprême du Palais (*dianshi*), ou examen de la Cour (*tingshi*), est présidée par l'empereur.

Ce dernier examen se tient en une seule journée, avec rédaction d'un *ce*, ou sujet sur un thème politique. Le déroulement des épreuves est sensiblement identique à celui de l'examen provincial. Le contenu en diffère toutefois, par une plus grande place laissée à l'initiative individuelle, l'occasion étant donnée d'avancer des conceptions dans le domaine de la chose publique. L'examen consécutif, le *chaokao*, donne aux meilleurs l'accès à l'académie Hanlin (ou académie de la « Forêt des plumes », conseil de sages proches de l'empereur, responsables des archives impériales).



CHRONOLOGIE DES PRINCIPALES PÉRIODES ET DYNASTIES

"DYNASTIES" ARCHAÏQUES

Xia : environ XXIII^e siècle (?) – environ XVIII^e siècle (?) avant J.-C.

Shang : environ XVIII^e siècle (?) – 1122 avant J.-C.

DYNASTIE ROYALE – Époque de formation de l'espace chinois ; principautés rivales ; clans guerriers ; "féodalité"

Zhou : 1121-221 avant J.-C.

Zhou occidentaux : 1121-771 avant J.-C.

Zhou orientaux : 770-481 avant J.-C.

Printemps et automnes : 722-481 avant J.-C.

Royaumes combattants : 453-221 avant J.-C.

La fin des Royaumes combattants marque la fin de l'âge féodal. Avec Qin Shihuangdi, le Premier empereur (259-210 avant J.-C., règne sous ce titre 221-210), fondateur des Qin, commence la période impériale, qui comprendra certaines périodes de fragmentation, au cours desquelles des royaumes ou empires rivaux chercheront à unifier la terre chinoise à leur profit.

PREMIER EMPIRE UNIFIÉ QIN : 221-207 avant J.-C.

Han : 206 avant J.-C.-220 après J.-C.

Han occidentaux, ou antérieurs : 206 avant J.-C.-8 après J.-C.

Han orientaux, ou postérieurs : 25-220

PÉRIODE DE FRAGMENTATION – 222-589 : période des Six dynasties ("Médiévale")

Trois royaumes : 220-265

Wei : 220-265

Shu Han : 221-263

Wu : 222-280

Jin occidentaux : 265-316

Jin orientaux, Seize royaumes, Dynasties du Sud et du Nord : 317-589.

Réunification Sui : 589-618

Tang : 618-907

SECONDE PÉRIODE DE FRAGMENTATION : Cinq dynasties (au Nord) et Dix royaumes (au Sud) : 907-960

Réunification. Les grandes dynasties de l'âge classique

Song : 960-1279

Song du Nord : 960-1127

Song du Sud (sur la moitié sud du territoire seulement) : 1127-1279

Yuan (Mongols) : 1279-1368

Ming : 1368-1644

Qing (Mandchous) : 1644-1911

ÉPOQUE CONTEMPORAINE

République de Chine : 1912-1949 (depuis 1949 à Taiwan)

République populaire de Chine : 1949-

Au terme des épreuves, les docteurs sont répartis en trois classes, les *sanjia*, ou «trois pieds du tripode impérial», dont la première ne comprend que trois lauréats, les deux autres entre cinquante et deux cents. Sous les Ming, on recrute en moyenne 276 docteurs tous les trois ans pour servir à tous les échelons de l'administration, depuis les ministères jusqu'aux plus petites unités territoriales gouvernées par un fonctionnaire détenteur de sceaux, les sous-préfectures (*xian*) : proportion très faible au regard d'une population de plus de cent millions d'habitants. Malgré un fort accroissement démographique, les Qing n'augmenteront guère le nombre de ces grands cadres de l'empire.

Il existe aussi des examens militaires dont le système est calqué sur celui des littéraires. S'y ajoutent des épreuves pratiques.

Un exemple pour l'Occident?

Le système des examens chinois a fasciné les auteurs et les philosophes du XVIII^e siècle, en particulier en France et en Angleterre. Ce qui frappa nombre d'auteurs français était ce qu'ils prirent souvent pour le caractère «démocratique» du système : un système en principe ouvert à tous, et qui mettait en avant, non l'hérédité, mais bien le mérite et la compétence ne méritait-il pas en effet une telle épithète? N'annonçait-il pas à tout le moins une grande souplesse sociale? On sait combien Montesquieu (*De l'esprit des lois*, notamment Livre XIX) éprouvait une certaine gêne théorique lorsqu'il rangeait la Chine au nombre des régimes despotiques : on éprouvait par trop, vis-à-vis de cette Chine-là, le sentiment que le pouvoir y faisait l'objet d'un savant partage entre le prince et ses «lettrés-philosophes» pour qu'il fût possible de la classer dans la même catégorie que celle des despotismes orientaux.

Voltaire, le plus sinophile de tous les observateurs européens, admirera plus qu'aucun autre un État qui ressemblait si fort à son idéal du despotisme éclairé. Le «discours chinois»

dans l'Europe du XVIII^e siècle est, on le sait, parmi les plus riches et les plus féconds de ce siècle d'idées. Fort concrètement, c'est en s'inspirant du modèle chinois, notamment sur la base d'écrits comme ceux de Quesnay, auteur du *Despotisme de la Chine*, ou d'Adam Smith, mais aussi sur la base des différentes théories de l'éducation et du recrutement des élites avancées durant toute la période de la Révolution française, que l'Europe, pendant toute la première moitié du XIX^e siècle, entreprendra de mettre en place un système d'examens anonymes et rationalisés.

Ces examens aux programmes de plus en plus standardisés (à une époque de révolution industrielle, où c'est d'ailleurs toute production qui tend à la normalisation) se substitueront en grande partie au vieux système européen d'évaluation des personnes, système qui était moins fondé sur l'idée d'un sondage des connaissances que

sur celle d'un passage à un état de pair au terme d'une phase d'initiation, état que l'on acquérait par sa capacité à convaincre de ses propres capacités – et cela par tous moyens possibles – ceux dont on prétendait devenir l'égal. Ainsi, chez les artisans, le «chef-d'œuvre» ; chez les clercs, la *disputatio* latine, dont le principe s'est conservé sous la forme du mémoire et de la thèse.

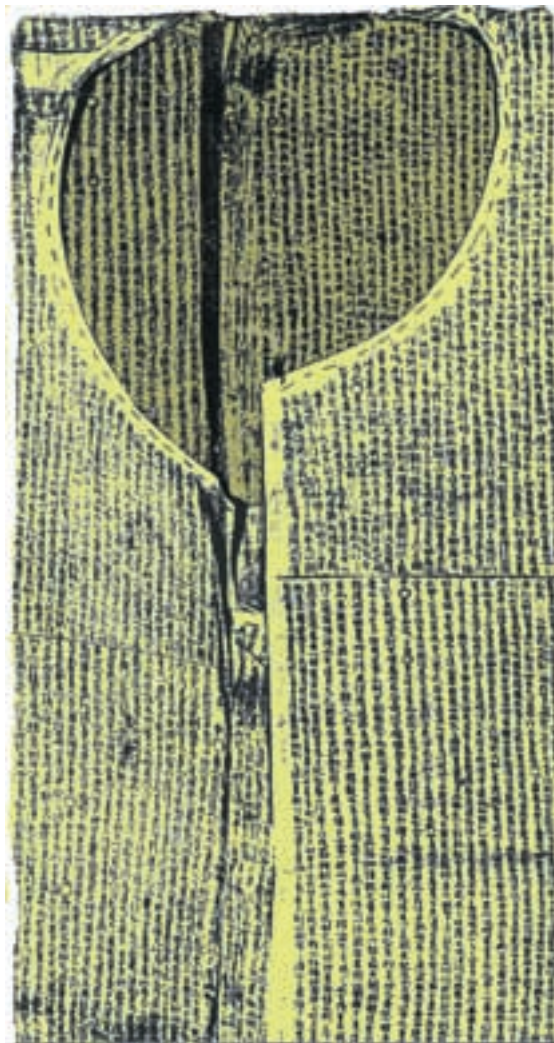
Si le développement en Europe d'un nouveau type d'examens, dont on peut dire qu'ils doivent au moins partiellement au modèle chinois, accompagne l'expansion de l'idée démocratique (l'examen comme chance offerte à tous, sans distinction de naissance ou de condition, mais aussi loin de toute obédience particulière), il convient de souligner combien une telle idée fut de tous temps étrangère à la Chine.

D'abord parce que la tradition chinoise, qui a si constamment pensé l'administratif, l'organisationnel (sur une base plus empirique que théorique), ne possède, *stricto sensu*, rien de ce que l'on pourrait véritablement appeler une pensée politique.

Pas de contestation

La constatation peut surprendre, dans un monde qui a si constamment médité sur le pouvoir et l'État, mais il est patent que le principe fondamental de ce que l'on pourrait appeler la «monarchie charismatique» chinoise n'a jamais été remis en question. Jamais on ne trouvera, chez aucun philosophe, et à aucune époque, quelque chose qui ressemblât à cette tradition occidentale du débat sur le politique qui, depuis l'Antiquité, théorise les différents types possibles de gouvernement – érigeant au passage l'intellectuel en juge critique de l'ordre politique lui-même.

Prisonnier d'une pensée de la royauté, le système chinois des examens a pour unique dessein d'organiser au mieux le «pouvoir royal» : il est dépendant d'une idée aristocratique, que cette aristocratie soit celle de la naissance ou celle «du cœur». Il s'est développé sur la notion de sagesse, et sur la capacité qu'a montrée la pensée chinoise, vers la fin de l'époque



4. Sous-vêtement d'un candidat qui lui servait d'antisèche.